



**Liège
Linux
Team**

LiLiT (Liege Linux Team) – Comptes annuels 2020

Association sans but lucratif – Cercle ULg

Siège social : place du 20 Août, 24, à 4000 LIEGE (Maison de la Fédé)

<http://www.lilit.be> – email : info@lilit.be – numéro d'entreprise : 865.812.991

Comptes annuels 2020

(approuvés par l'Assemblée Générale ordinaire du 24 février 2021)

(comptabilité simplifiée des petites ASBL - suivant prescriptions A.R. du 26 juin 2003)

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

A. Etat des dépenses et recettes

Schéma minimum normalisé :

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Biens et services (12,00) :	12	Cotisations (195,00) :	195
Rémunérations :	0	Dons et legs (107,00) :	107
Biens et services divers (72,45) :	72	Subventions :	0
Autres dépenses (0,15) :	0	Autres recettes (15,00) :	15
Total des dépenses :	84	Total des recettes :	317

Détail :

(PM = Pour mémoire / PAF = Participation aux frais)

<i>Poste</i>	<i>Description</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
	Solde compte à vue au 01/01/20 (536,53)	537	
	Cotisations des membres (195,00)	195	
	Dons lors d'activités (« LMP » mensuelles) (27,00)	27	
	Autres dons (80,00)	80	
	Frais de site internet et de DNS (57,93 + 14,52)		72
	Frais location salle pour AG (12,00)		12
	Rembours. inscription (annulée) salon Volontariat (15,00)	15	
	Taxe bancaire légale (0,15)		0
	Total	854	84
	solde au 31/12/2020 (768,93)	769	
	exercice propre	317	84
	bénéfice de l'exercice (+232,40)	233	

B. ANNEXE des comptes annuels 2020

B.1. Résumé des règles d'évaluation

L'exercice se termine au 31 décembre. Les biens seront évalués à leur valeur réelle de marché.

B.2. Adaptation des règles d'évaluation

Néant.

B.3. Informations complémentaires

Les liquidités se limitent au compte à vue de l'association. Il n'y a pas de compte de caisse : lors des activités, toutes les liquidités nécessaires sont prélevées sur le compte ou avancées par des membres contre remboursement ultérieur. Les encaissements reçus en espèces sont versés au compte sans délai.

Lors des activités du groupe, certains membres mettent ponctuellement et gratuitement à disposition de l'association du matériel (ordinateurs, multi-prises, etc.) sous leur seule responsabilité. En l'absence de toute garantie réciproque (cf art.20 des statuts), ce matériel n'est pas repris dans les droits et engagements.

Les dons à l'association étant a priori inconditionnels et sans obligation (cf art.20 des statuts), ils sont repris aux budgets et comptes, mais pas dans les droits et engagements.

L'association bénéficie d'un local gratuit pour ses réunions administratives auprès de la Fédération des Etudiants ULg, qui héberge son siège social. Ce "droit" est lié à sa qualité de Cercle ULg, reconnu par cette Fédération (et attesté par une mention dans la liste des Cercles publiée par celle-ci), mais n'est pas garanti et est difficilement quantifiable. Ce point n'est donc repris dans les droits et engagements que pour mémoire. Des locaux sont mis à disposition gratuitement par la Ville de Liège au « Service Proximité » de Grivegnée-bas pour des réunions publiques, ainsi que par la Province de Liège au complexe Chiroux pour des activités co-organisées avec la Bibliothèque Chiroux. Ces mises à disposition n'étant pas garanties, elle ne sont reprises que pour mémoire.

B.4. Etat du patrimoine au 31/12/2020

(PM = Pour mémoire)

<i>AVOIRS</i>		<i>DETTES</i>	
Immeubles (terrains,...) • appartenant à l'association en pleine propriété : 0 • autres : 0	0	Dettes financières	0
Machines • appartenant à l'association en pleine propriété : 0 • autres : 0	0	Dettes à l'égard des fournisseurs	0
Mobilier et matériel roulant • appartenant à l'association en pleine propriété : 0 • autres : 0	0	Dettes à l'égard des membres	0
Stocks • matériel informatique obsolète : PM • solde papier A3 couleur bleue : PM	0	Dettes fiscales, salariales et sociales	0
Créances	0		
Placements de trésorerie	0		
Liquidités (768,93)	769		

<i>AVOIRS</i>		<i>DETTES</i>	
Autres avoirs	0	Autres dettes	0

<i>DROITS</i>		<i>ENGAGEMENTS</i>	
Subsides promis	0	Hypothèques et promesses d'hypothèques	0
Dons promis	0	Garanties données	0
Autres droits <ul style="list-style-type: none"> • mise à disposition d'un local de réunion par la Fédération des étudiants ULg : pour mémoire • mise à disposition par la Ville de Liège d'un local pour les réunions publiques : pour mémoire • mise à disposition à la Bibliothèque Chiroux de locaux pour des activités publiques : pour mémoire 	0	Autres engagements	0

Pour accord, deux administrateurs (au moins) :

A. Emgean

D'HABBE

R. RATZ

Chr. LESEUNE




